

ASSEMBLEE GENERALE DU CNS pour l'année 2022

le 20 janvier 2023

Début de l'AG : 19h30

Présents : 35 personnes (cf liste d'émargement jointe)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation et remerciements
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Bilan sportif
5. Statuts et règlement intérieur du CNS
6. Calendrier 2023
7. Formations 2023
8. Projets 2023
9. Elections et renouvellement du Comité
10. Résultats du Championnat du monde de la baie de Sciez
11. Master 2022

1. PRESENTATION ET REMERCIEMENTS :

Le président Monsieur Frédéric Bouteville commence l'Assemblée Générale par un discours de présentation du déroulement de l'AG. Il remercie tous les sponsors qui aident le club :

2. RAPPORT MORAL :

Cette année 2022 a vu le nombre d'adhérents augmenter puisque nous avons retrouvé le nombre d'adhérents des années 2011 et 2013. La moyenne d'âge a baissé, nous accueillons des adhérents plus jeunes.

Cette année a également été celle de la création du nouveau club-house, une réussite rendue possible grâce au soutien de la Municipalité de Sciez, et pour le CNS un investissement de 21 000€ et 300 heures de travail des bénévoles du club : réalisation de 60m2 de surface d'accueil, 10m2 de surface de stockage, un parking et une zone verte.

Ce nouveau club entraîne un certain nombre d'obligations :

- L' Entretien du Terrain : le Dronzet, la pelouse, le parking, la haie, le ponton et le mouillage.
- L' Entretien du local : le ménage et l'entretien du matériel.

Cette année encore, la Classique de Sciez a eu lieu, une régates exceptionnelle organisée par 3 associations, le CNS, la BNS (Base Nautique de Sciez) et l'AVAL.

Aujourd'hui, devant la baisse de motivation de l'équipe en place, le CNS va devoir reconstituer une équipe organisatrice, et remercie tous ceux qui s'en sont occupés pendant longtemps.

Les objectifs sont :

- maintenir la fréquentation
- renouer avec un bilan positif
- rendre la manifestation plus attractive pour le public.

Et nous n'oublions pas le Top Voiles Léman Tour, qui connaît un enthousiasme grandissant, jouit d'une excellente coopération inter-clubs et affiche pour 2022 un bilan financier positif.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier est présenté par Mr Sommaro, le Trésorier du CNS. (copie jointe en annexe). Il présente également la budget prévisionnel (copie jointe en annexe).

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4. BILAN SPORTIF :

Sur 18 régates organisées sur la côte française, 11 le sont par le CNS, avec un total de 190 participants, une augmentation de 31 participants par rapport à 2021.

Les moments forts de cette année 2022 :

- Une participation record pour la Double Mixte/Femmes à la barre (23 femmes à la barre).
- La Semaine du soir, première régata et première soirée au nouveau club-house.
- 40ème X de Sciez eMB Léman, une nouvelle collaboration, et un succès reconduit d'année en année
- La Solitaire : Participation en hausse, la seule régata en solitaire française du Léman
- Un nouveau club, une construction, un déménagement au cœur de la saison.

Le rapport sportif est voté à l'unanimité.

5. STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DU CNS :

Statuts : Buts de la modification :

- Supprimer la restriction de 6 membres au comité
- Autoriser les étrangers à entrer au comité
- Modernisation de la communication (mail/délai)

Pour valider ces nouveaux statuts, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le 17 février 2023. En l'absence du quorum, une seconde Assemblée Générale sera convoquée, le quorum ne sera pas requis et le vote se fera avec les participants présents.

Règlement intérieur : Buts de la modification

- Se mettre en conformité avec les statuts.
- Régir les entrées et sorties de membres de l'association.
- Introduire la notion de devoir d'adhérents.

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité.

6. CALENDRIER 2023 :

Challenge 1 : 18 avril 2023

Challenge 2 : 7 mai 2023

Double Mixte : 21 mai 2023
Challenge 3 : 2 juillet 2023
Semaine du soir : 13-15 juillet 2023
La Classique : 5-6 août 2023
Challenge 4 : 20 août 2023
X de Sciez : 16 septembre 2023
La Solitaire - Challenge Nicolas Riegert : 1 octobre 2023
Challenge 5 : 15 octobre 2023
Finale Top Voile Léman Tour : 21 octobre 2023

7. FORMATIONS 2023 :

- Matelotage automne 2023
 - Météo automne 2023
 - Moteur automne 2023
 - Arbitre de Club
- * Formation permis hauteurier avec Olivier Vacherand, 5 sessions de 2 heures, coût 350€ plus 70€ de matériel.
- * Idée de refaire une formation PSC1, adaptée à la voile

8. PROJETS 2023 :

Maintien des régates phares: Classique / X / Solitaire / Double Mixte

- Achat d'un voilier.
- Développement de la formation : arbitre de club, entretien moteur, matelotage, météo.
- Maintien d'une communication soutenue (Facebook/Instagram/Newsletter).
- Rédaction du règlement intérieur.
- Inauguration nouveau Club House.
- Maintenir l'action "Sciez : Terre de voile".
- Finition Club House (bouée/déco/aménagement).

9. ELECTIONS ET RENOUELEMENT DU COMITE :

Tous les membres du Comité se représentent, à savoir Mr Frédéric Bouteville, Mme Cécile Bouteville, Mr Marc Sommaro, Mme Nathalie Cadet, Mr Sylvain Redureau, Mr François Soulié, Mr Christophe Thomas. Entrent au Comité Valérie Dufour et Jean-Marc Rollin.

Les membres anciens et nouveaux sont élus à l'unanimité.

Formation du Bureau :

Président : Mr Frédéric Bouteville
Vice-Président : Sylvain Redureau
Secrétaire : Mme Nathalie Cadet
Vice- Secrétaire : Me François Soulié
Trésorier : Mr Marc Sommaro
Vice-Trésorière : Mme Cécile Bouteville

Responsable communication : Mme Valérie Dufour

Adjoint communication : Mr Frédéric Bouteville

Responsable régates : Mme Cécile Bouteville

Adjoint régates : Mr Jean-Marc Rollin

Organisation de la Classique de Sciez : Mr Sylvain Redureau, Mr Frédéric Bouteville, Mr François Soulié, Mme Valérie Dufour

Renouvellement du bateau Comité : Mr Marc Sommaro, Mr Christophe Thomas, Mr Jean-Marc Rollin.

10. RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA BAIE DE SCIEZ

Le gagnant cette année est le bateau Ivalau. En son absence, c'est le second, Miles of Blue, qui gagne le cadeau.

11. MASTER 2022 :

Le Master 2022 est attribué à Mr Alain Faurie, pour les services rendus au CNS.

Le Président termine l'Assemblée Générale en remerciant la Déléguée Départementale pour la subvention donnée au CNS pour l'achat d'un nouveau bateau comité.

L'Assemblée Générale se termine à 21h30, et est suivie d'un repas.